ANNEXE D
CODES-OBJET SNPC LIÉS À L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR CATÉGORIE

CODE SNPC	DESCRIPTION	CLARIFICATIONS/NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA COUVERTURE
Politique commerciale et réglementations et ajustement lié au commerce		
33110	Politique commerciale et gestion administrative	Politique commerciale et planification; soutien aux ministères et départements responsables de la politique commerciale; législation et réformes réglementaires dans le domaine du commerce; analyse politique et mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux par exemple sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires sauf au niveau régional (voir 33130); intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement (par exemple cadres stratégiques de la lutte contre la pauvreté); commerce de gros et de détail; activités non spécifiées dans le domaine du commerce et de la promotion du commerce.
33120	Facilitation du commerce	Simplification et harmonisation des procédures internationales d'importation et d'exportation (par exemple évaluations de douane, procédures de licences, formalités de transport, paiements, assurances); soutien aux départements douaniers; réformes tarifaires.
33130	Accords commerciaux régionaux	Soutien aux accords commerciaux régionaux [par exemple Southern African Development Community (SADC), Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique/ Union européenne (ACP/UE)]; y compris le travail sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires au niveau régional; élaboration de règles d'origine et introduction de traitement spécial et différencié dans les accords commerciaux régionaux.
33140	Négociations commerciales multilatérales	Soutien à la participation effective des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales, y compris la formation de négociateurs, l'évaluation de l'impact des négociations; accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux autres organisations multilatérales liées au commerce.
33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce	Développement des ressources humaines dans le domaine du commerce non compris dans les codes ci-dessous. Comprend les programmes universitaires dans le domaine du commerce.

33150	Ajustement lié au commerce	Contributions au budget du gouvernement non réservées afin de soutenir la mise en œuvre des propres réformes commerciales du bénéficiaire et de ses ajustements aux politiques commerciales des autres pays; assistance à la gestion des déficits de la balance des paiements dus au changement de l'environnement mondial du commerce.
Infrastructure économique		
	TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	
21010	Politique des transports et gestion administrative	Politique des transports, planification et programmes; aide aux ministères du transport; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; transports non spécifiés; activités qui recouvrent le transport routier, le transport ferroviaire, le transport par voies d'eau et/ou le transport aérien.
21020	Transport routier	Infrastructure routière, véhicules; transport routier de voyageurs, voitures particulières.
21030	Transport ferroviaire	Infrastructure ferroviaire, matériel ferroviaire, locomotives, autre matériel roulant; y compris les tramways et les métropolitains.
21040	Transport par voies d'eau	Ports et docks, systèmes de guidage, navires et bateaux; transport sur voies navigables intérieures, bateaux de voies d'eau intérieures.
21050	Transport aérien	Aéroports, systèmes de guidage, avions, équipement d'entretien des avions.
21061	Stockage	Associé ou non au transport.
21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage	
	COMMUNICATIONS	
22010	Politique des communications et gestion administrative	Politique des communications, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; y compris développement des services postaux; activités de communications non spécifiées.
22020	Télécommunications	Réseaux de téléphones, satellites, stations terrestres.
22030	Radio, télévision, presse écrite	Liaisons et équipement; journaux; imprimerie et édition.
22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Matériel informatique et logiciels; accès Internet; formations aux TI. Lorsque le secteur ne peut pas être spécifié.
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE	
23010	Politique de l'énergie et gestion administrative	Politique de l'énergie, planification et programmes; aide aux ministères de l'énergie; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; activités non spécifiées dans le domaine de l'énergie y compris les économies d'énergie.

23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)	Centrales thermiques (lorsque la source de chaleur ne peut être déterminée); centrales alimentées au gaz et au charbon.
23030	Production d'énergie (sources renouvelables)	Y compris politique et planification, programmes de développement, études et primes. Production de bois de chauffage et de charbon de bois devrait être incluse dans sylviculture (31261).
23040	Transmission et distribution d'électricité	Distribution de la source d'énergie au consommateur; lignes de transmission.
23050	Distribution de gaz	Distribution au consommateur.
23061	Centrales alimentées au fuel	Y compris les centrales alimentées au gas-oil.
23062	Centrales alimentées au gaz	
23063	Centrales alimentées au charbon	
23064	Centrales nucléaires	Y compris la sécurité nucléaire.
23065	Centrales et barrages hydroélectriques	Y compris les installations sur les barges.
23066	Énergie géothermique	
23067	Énergie solaire	Y compris les cellules photovoltaïques et les pompes à énergie solaire.
23068	Énergie éolienne	Énergie éolienne pour l'hydrodynamique et la production d'électricité.
23069	Énergie marémotrice	Y compris la conversion de l'énergie thermique marine, la puissance des marées et des vagues.
23070	Biomasse	Technologies de densification et utilisation de la biomasse pour la production d'énergie directe, y compris le gaz obtenu par fermentation de la canne à sucre et d'autres résidus végétaux, et par anaérobie.
23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie	Se rapporte à tous les sous-secteurs de l'énergie et à tous les niveaux de formation.
23082	Recherche dans le domaine de l'énergie	Y compris inventaires et études.
Renforcement de la capacité de production		
	BANQUES ET SERVICES FINANCIERS	
24010	Politique des finances et gestion administrative	Politique des finances, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; marchés et systèmes financiers.
24020	Institutions monétaires	Banques centrales.
24030	Intermédiaires financiers officiels	Tous les intermédiaires financiers dans le secteur formel; lignes de crédit; assurance, crédit-bail, capital-risque, etc. (sauf ceux spécialisés dans un seul secteur).

24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi-formel	Microcrédits, coopératives d'épargne et de crédit, etc.
24081	Éducation/formation bancaire et dans les services financiers	
	ENTREPRISES ET AUTRES SERVICES	
25010	Services et institutions de soutien commerciaux	Soutien aux associations de commerce et d'entreprises, chambres de commerce; réformes juridiques et réglementaires afin d'améliorer les activités liées à l'entreprise; renforcement des capacités institutionnelles du secteur privé et conseils; information commerciale; réseaux de liaison entre les secteurs public et privé y compris les foires commerciales; commerce électronique. Quand le secteur ne peut pas être spécifié: soutien général aux entreprises du secteur privé. En particulier, pour les entreprises du secteur industriel, c'est le code 32130 qui doit être utilisé.
25020	Privatisation	Lorsque le secteur ne peut être spécifié. Y compris programmes de restructuration d'entreprises publiques et de démonopolisation; planification, programmation, conseils.
	AGRICULTURE	
31110	Politique agricole et gestion administrative	Politique agricole, planification et programmes; aide aux ministères de l'agriculture; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; activités d'agriculture non spécifiées.
31120	Développement agricole	Projets intégrés; développement d'exploitations agricoles.
31130	Ressources en terres cultivables	Y compris la lutte contre la dégradation des sols; amélioration des sols; drainage des zones inondées; dessalage des sols; études des terrains agricoles; remise en état des sols; lutte contre l'érosion, lutte contre la désertification.
31140	Ressources en eau à usage agricole	Irrigation, réservoirs, structures hydrauliques, exploitation de nappes phréatiques.
31150	Produits à usage agricole	Approvisionnement en semences, engrais, matériel et outillage agricoles.
31161	Production agricole	Y compris céréales (froment, riz, orge, maïs, seigle, avoine, millet, sorgho); horticulture; légumes; fruits et baies; autres cultures annuelles et pluriannuelles. [Utiliser le code 32161 pour les agro-industries.]
31162	Production industrielle de récoltes/ récoltes destinées à l'exportation	Y compris sucre; café, cacao, thé; oléagineux, graines, noix, amandes; fibres; tabac; caoutchouc. [Utiliser le code 32161 pour les agro-industries.]
31163	Bétail	Toutes formes d'élevage; aliments pour animaux.
31164	Réforme agraire	Y compris ajustement structurel dans le secteur agricole.

31165	Développement agricole alternatif	Projets afin de réduire les cultures illicites (drogue) à travers d'autres opportunités de marketing et production agricoles (voir code 43050 pour développement alternatif non agricole).
31166	Vulgarisation agricole	Formation agricole non formelle.
31181	Éducation et formation dans le domaine agricole	
31182	Recherche agronomique	Étude des espèces végétales, physiologie, ressources génétiques, écologie, taxonomie, lutte contre les maladies, biotechnologie agricole; y compris recherche vétérinaire (dans les domaines génétiques et sanitaires, nutrition, physiologie).
31191	Services agricoles	Organisation et politiques des marchés; transport et stockage; établissements de réserves stratégiques.
31192	Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne	Y compris la protection intégrée des plantes, les activités de protection biologique des plantes, la fourniture et la gestion de substances agrochimiques, l'approvisionnement en pesticides; politique et législation de la protection des plantes.
31193	Services financiers agricoles	Intermédiaires financiers du secteur agricole, y compris les plans de crédit; assurance récoltes.
31194	Coopératives agricoles	Y compris les organisations d'agriculteurs.
31195	Services vétérinaires (bétail)	Santé des animaux, ressources génétiques et nutritives.
	SYLVICULTURE	
31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative	Politique de la sylviculture, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; études des forêts; activités sylvicoles et agricoles liées à la sylviculture non spécifiées.
31220	Développement sylvicole	Boisement pour consommation rurale et industrielle; exploitation et utilisation; lutte contre l'érosion, lutte contre la désertification; projets intégrés.
31261	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)	Développement sylvicole visant à la production de bois de chauffage et de charbon de bois.
31281	Éducation et formation en sylviculture	
31282	Recherche en sylviculture	Y compris reproduction artificielle et amélioration des espèces, méthodes de production, engrais, coupe et ramassage du bois.
31291	Services sylvicoles	
	PÊCHE	
31310	Politique de la pêche et gestion administrative	Politique de la pêche, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; pêche hauturière et côtière; évaluation, études et prospection du poisson en milieu marin et fluvial; bateaux et équipements de pêche; activités de pêche non spécifiées.

31320	Développement de la pêche	Exploitation et utilisation des pêcheries; sauvegarde des bancs de poisson; aquaculture; projets intégrés.
31381	Éducation et formation dans le domaine de la pêche	
31382	Recherche dans le domaine de la pêche	Pisciculture pilote; recherche biologique aquatique.
31391	Services dans le domaine de la pêche	Ports de pêche; vente des produits de la pêche; transport et entreposage frigorifique du poisson.
	INDUSTRIE	
32110	Politique de l'industrie et gestion administrative	Politique de l'industrie, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; activités industrielles non spécifiées; industries manufacturières non spécifiées ci-dessous.
32120	Développement industriel	
32130	Développement des petites et moyennes entreprises (PME)	Soutien direct au développement des petites et moyennes entreprises dans le secteur industriel, y compris la comptabilité, l'audit et les services de conseil.
32140	Artisanat	
32161	Agro-industries	Industries alimentaires de base, abattoirs et équipements nécessaires, industrie laitière et conserves de viande et de poisson, industries des corps gras, sucreries, production de boissons, tabac, production d'aliments pour animaux.
32162	Industries forestières	Industrie et travail du bois, production de papier et pâte à papier.
32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires	Y compris bonneterie.
32164	Produits chimiques	Production industrielle et non industrielle; y compris fabrication des pesticides.
32165	Production d'engrais chimiques	
32166	Ciment, chaux et plâtre	
32167	Fabrication d'énergie	Y compris liquéfaction du gaz; raffineries de pétrole.
32168	Produits pharmaceutiques	Matériel médical et fournitures médicales; médicaments et vaccins; produits d'hygiène corporelle.
32169	Industrie métallurgique de base	Sidérurgie, éléments de construction métallique.
32170	Industries des métaux non ferreux	
32171	Construction mécanique et électrique	Fabrication de machines électriques et non électriques, moteurs et turbines.
32172	Matériel de transport	Construction de navires, construction de bateaux de pêche; construction de matériel ferroviaire; véhicules automobiles et voitures particulières; construction aéronautique; systèmes de navigation et de guidage.

32182	Recherche et développement technologiques	Y compris les standards industriels; gestion et contrôle de qualité; métrologie; accréditation; certification.
	INDUSTRIES EXTRACTIVES	
32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative	Politique du secteur des industries extractives, planification et programmes; législation et cadastre, recensement des richesses minérales, systèmes d'information; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; exploitation des ressources minérales non spécifiées.
32220	Prospection et exploration des minerais	Géologie, géophysique et géochimie; à l'exclusion de hydrogéologie (14010) et géologie de l'environnement (41010), production et extraction minérales, infrastructure, technologie, économie, sécurité et gestion de l'environnement.
32261	Charbon	Y compris lignite et la tourbe.
32262	Pétrole et gaz	Pétrole, gaz naturel, condensés, GPL (gaz de pétrole liquéfié), GNL (gaz naturel liquéfié); y compris derricks et plates-formes de forage.
32263	Métaux ferreux	Fer et alliages.
32264	Métaux non ferreux	Aluminium, cuivre, plomb, nickel, étain et zinc.
32265	Métaux et minerais précieux	Or, argent, platine, diamant et pierres précieuses.
32266	Minerais industriels	Baryte, chaux, feldspath, kaolin, sable, gypse, gravier, pierres d'ornement.
32267	Engrais minéraux	Phosphates, potasse.
32268	Ressources des fonds marins	Nodules métalliques, phosphorites, sédiments marins.
	TOURISME	
33210	Politique du tourisme et gestion administrative	

BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale a fixé deux objectifs ambitieux à atteindre d'ici à 2030: éliminer l'extrême pauvreté en réduisant à 3% au maximum la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour; et promouvoir une prospérité partagée en favorisant la croissance des revenus des 40% les plus pauvres dans chaque pays. Dans le domaine du commerce et de la compétitivité, le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à atteindre ces deux objectifs au moyen d'une croissance économique forte et multisectorielle, tirée par la contribution importante du secteur privé. À cette fin, il vise à accroître le volume et la valeur des échanges, améliorer le climat de l'investissement, renforcer la compétitivité des différents secteurs et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

Le CIR est un partenariat mondial, sans équivalent ailleurs, qui a vocation à aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme un instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté en créant des emplois et des sources de revenus. Le CIR donne aux PMA des outils qui leur permettent de déterminer dans quels domaines et de quelle manière le commerce peut faire partie intégrante de leurs stratégies nationales de développement et les aident à tirer profit de l'Aide pour le commerce pour atteindre cet objectif.

En œuvrant au renforcement des capacités commerciales, les partenaires travaillent ensemble à dynamiser la capacité propre des PMA à:

- identifier et surmonter les principaux obstacles au commerce;
- veiller à ce que le commerce soutienne directement le programme national de développement;
- mettre en place les mécanismes institutionnels de coordination de l'assistance technique liée au commerce; et
- entreprendre des réformes de structure et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins commerciaux prioritaires.

Le CIR apporte un soutien personnalisé, adapté à chacun des pays concernés, qui couvre l'éventail complet des besoins en matière de renforcement des capacités. Dans son action, le CIR est guidé par trois valeurs fondamentales qui font en sorte que les résultats qu'il obtient sont durables et participatifs, et que toutes les parties prenantes se les approprient.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)

L'ITC est un organisme multilatéral entièrement dédié au développement de la compétitivité internationale des PME. Il relève conjointement de l'OMC et de l'ONU et concentre son activité sur la réussite à l'exportation des petites entreprises. L'ITC intervient en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les États fragiles ou qui sortent d'une période de conflit, les petits États insulaires en développement et l'Afrique subsaharienne. Il contribue à créer des secteurs d'exportation dynamiques et durables qui offrent des possibilités de création d'entreprises, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés pauvres.

Les principaux domaines d'action en faveur de la compétitivité des PME sont les suivants:

- Développement de l'information commerciale et de la connaissance des marchés
- Création d'un environnement favorable aux affaires
- Renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement
- Intégration dans les chaînes de valeur
- Soutien à l'intégration régionale et à la coopération Sud-Sud
- Intégration d'un commerce inclusif et respectueux de l'environnement

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Régie par ses 194 États membres, la CNUCED est l'organe des Nations Unies chargé des questions de développement, en particulier du commerce international qui en est le principal moteur. Son action peut se résumer en trois mots: réfléchir, dialoguer, réaliser. La réflexion sur le développement est au cœur du travail de la CNUCED. Elle donne lieu à des analyses qui permettent d'adresser des recommandations aux responsables des politiques. La CNUCED c'est aussi un forum où les représentants de tous les pays peuvent dialoguer librement et débattre des voies et moyens d'instaurer un meilleur équilibre économique mondial. En outre, la CNUCED fournit une assistance technique directe aux pays en développement et en transition pour les aider à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour s'intégrer équitablement dans l'économie mondiale et améliorer le bien-être de leurs populations.

La CNUCED se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel pour débattre des grands enjeux économiques mondiaux et définir son programme de travail. Tous les deux ans, elle organise le Forum mondial de l'investissement, qui réunit les principaux acteurs de la communauté internationale de l'investissement afin de débattre des défis et des opportunités, ainsi que de promouvoir des politiques d'investissement et des partenariats au service du développement durable et d'une croissance équitable.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Le Forum économique mondial est une institution internationale soucieuse d'améliorer l'état du monde à travers la coopération entre les sphères publique et privée dans un esprit de citoyenneté mondiale. Il invite les responsables économiques, politiques, universitaires et autres acteurs sociaux à mettre au point des programmes régionaux, mondiaux et sectoriels. Fondation à but non lucratif constituée en 1971, dont le siège se trouve à Genève (Suisse), le Forum est indépendant et impartial, et ne défend aucun intérêt particulier que ce soit. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des principales organisations internationales.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la plupart des nations commerçantes et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

Les principales activités de l'OMC sont les suivantes:

- négocier la réduction ou l'élimination des obstacles au commerce (droits de douane à l'importation, autres obstacles au commerce) et convenir de règles régissant le commerce international (par exemple mesures antidumping, subventions, normes relatives aux produits, etc.);
- administrer et suivre l'application des règles commerciales de l'OMC convenues pour le commerce des marchandises, le commerce des services et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- suivre et examiner les politiques commerciales de nos Membres et assurer la transparence des accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
- régler les différends entre nos Membres concernant l'interprétation et l'application des accords;
- renforcer la capacité des fonctionnaires des pays en développement s'occupant de questions commerciales internationales;
- faciliter le processus d'accession d'une trentaine de pays qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation;
- mener des recherches économiques et réunir et diffuser des données sur le commerce, de manière à appuyer les autres activités principales de l'OMC;
- expliquer au public en quoi consiste l'OMC, sa mission et ses activités et le sensibiliser à ces sujets.

L'OMC compte actuellement 161 Membres dont 117 des pays en développement ou des territoires douaniers distincts.

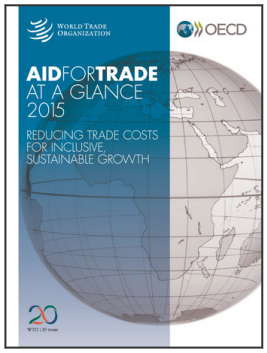

Extrait de :

Aid for Trade at a Glance 2015

Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/aid_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2016), « Codes-objet SNPC liés à l'Aide pour le commerce, par catégorie », dans *Aid for Trade at a Glance 2015 : Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2015-83-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

OCDE